

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horlog Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-604418

57917

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricole : 7767

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAAD BENTAHILA

Date de naissance : 10/04/1953

Adresse : lot de colline I n° 24 CASA

Tél. : 0666872659

Total des frais engagés : 3717,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. T. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38. Bd. Nala Yacout et
1, Rue El Areff Casablanca
Tél. : 05 22 45 79 79 - 05 22 45 78 90

Date de consultation : 20 JAN 2021

Nom et prénom du malade : BENTAHILA SM

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA Chro

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 20/01/2021

Le : 20/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 JAN 2021	C ₂ + ECG	300 dhs		NP : 091129713
				Dr. J. SIBAÏ CARDIOLOGUE Angle 38 Bd. Lalla Yacout e 1, Rue El Aoua - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	
Sur parking GAREFOUR Sidi Massoud Casablanca - Tel.: 05 22 33 57 77 / 05 22 33 57 55 whatsapp: 06 62 12 38 18 Pat: 36103/09 - IF: 50/31742 - CNSS: 6053460 RZ: 266938 - Date: 13/2018/04 - Email: paracetamol2011@outlook.fr	

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r} H \\ 25533412 \quad 21433552 \\ 00000000 \quad 00000000 \\ \hline D \quad B \\ 00000000 \quad 00000000 \\ 35533411 \quad 11433553 \end{array} $			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Jamal SIBAI
CARDIOLOGUE
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris

Horaires d'ouverture :

du Lundi au jeudi 9h à 15h.

Samedi 9h à 11h.

Fermé le vendredi, samedi après-midi et le dimanche.

Pour Prendre RDV appeler le : 06 22 180 812

الدكتور جمال السباعي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بباريس

أوقات العمل من الإثنين إلى الخميس من س 9 إلى س 15

والسبت من س 9 إلى س 11

العيادة مغلقة يوم الجمعة والسبت بعد الظهر والأحد

لأخذ موعد اتصلا ب : 06 22 180 812

N° d'identification du paraticien : 091129718

Casablanca, le 20 JAN. 2021

Dr. J. SIBAI
C. CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 46 79 99 - 05 22 48 78 90

Dr. J. SIBAI
C. CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 46 79 99 - 05 22 48 78 90

REGIME SANS SEL

6x218 Aprovel 300g 1g / j

TRAITEMENT DE 6 MOIS

6x90x6 Fludex 1,5g 1g / j 6 mois

2x10x6 Rosuvast 2g 1g bolier jai. 6 mois

6x27,70 Cardiabipirine 1g / j 6 mois

36 17,60

Dr. J. SIBAI
C. CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 46 79 99 - 05 22 48 78 90

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V. : 218,00 DH
6 118001 080908

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

Lot n°:
EXP:
PPV: 255 DH 00

68,90

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V. : 218,00 DH
6 118001 080908

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

Lot n°:
EXP:
PPV: 255 DH 00

68,90

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V. : 218,00 DH
6 118001 080908

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

Lot n°:
EXP:
PPV: 255 DH 00

68,90

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V. : 218,00 DH
6 118001 080908

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

Lot n°:
EXP:
PPV: 255 DH 00

68,90

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V. : 218,00 DH
6 118001 080908

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

Lot n°:
EXP:
PPV: 255 DH 00

68,90

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V. : 218,00 DH
6 118001 080908

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

Lot n°:
EXP:
PPV: 255 DH 00



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle PR :	129 ms
Durée Echantillon :	9 s	Intervalle QT :	463 ms
FC :	56 bpm	Intervalle QTc :	447 ms
Durée P :	103 ms	Axe P :	50.1°
Durée QRS :	100 ms	Axe QRS :	10.0°
Durée T :	333 ms	Axe T :	42.4°

Filtre Principal:On Filtre ADS:On

Suggestion :
QRS deflection <= 1.0 mV in chest leads,

Dr. J. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd Lalla Yacout et
1, Rue F. Aït - Casablanca
Tél.: 01 24 47 19 19 - 05 22 45 78 90

Signature Médecin: